

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 29 MARS 2021**

**COMPTE RENDU**

Le lundi 29 mars 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 23 mars 2021, assorti de l'ordre du jour et des notes explicatives de synthèse, conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni Salle des Fêtes, 1er étage de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Monsieur Arnaud ROBINET, Maire de la Ville de Reims.

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER.

**Secrétaire :**

Charles GERMAIN

**Vice-Secrétaire :**

Yann VELLY

## **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :**

### **CM-2021-50 : Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 8 février 2021** **Approbation**

d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 8 février 2021.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

### **CM-2021-51 : Instauration du forfait mobilités durables**

1) d'instaurer, à compter du 11 mai 2020, le « forfait mobilités durables »,

Le forfait mobilités durables est attribué aux fonctionnaires et aux agents contractuels de droit public afin de rembourser tout ou partie des frais engagés au titre de leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail avec leur vélo ou vélo à pédalage assisté personnel ou en tant que conducteur ou passager en covoiturage.

2) de fixer l'utilisation de l'un des deux moyens de transport éligibles pour se déplacer entre sa résidence habituelle et son lieu de travail à un minimum de 100 jours au titre de l'année d'attribution,

Ce nombre de jours est modulé selon la quotité de temps de travail de l'agent.

3) de fixer le montant annuel du forfait mobilités durables à 200 €,

4) de moduler le montant du forfait et le nombre minimal de jours à proportion de la durée de présence de l'agent dans l'année au titre de laquelle le forfait est versé dans les cas suivants :

- si l'agent a été recruté au cours de l'année,
- si l'agent est radié des cadres au cours de l'année,
- si l'agent a été placé dans une position autre que la position d'activité pendant une partie de l'année.

5) de subordonner le bénéfice du forfait mobilités durables au dépôt par l'agent auprès de la Direction des ressources humaines d'une déclaration sur l'honneur au plus tard le 31 décembre de l'année au titre duquel le forfait est versé certifiant l'utilisation de l'un ou des moyens de transport éligibles. Cette déclaration sera visée par le Directeur de l'agent,

L'agent qui a plusieurs employeurs publics doit déposer sa déclaration auprès de chacun d'eux. La prise en charge du forfait est alors calculée au prorata du temps travaillé auprès de chaque employeur.

6) de ne pas faire bénéficier du forfait mobilités durables :

- les agents bénéficiant d'un logement de fonction sur leur lieu de travail,
- les agents bénéficiant d'un véhicule de fonction,
- les agents conducteurs ou passagers d'un véhicule de service avec autorisation de remisage à domicile.

7) que l'utilisation du covoiturage fera l'objet d'un contrôle. Les justificatifs à fournir seront :

- un relevé de facture (si passager) ou de paiement (si conducteur) d'une plateforme de covoiturage,
- une attestation sur l'honneur du covoitureur en cas de covoiturage effectué en dehors des plateformes professionnelles.

L'attestation sur l'honneur suffit à justifier de l'utilisation du vélo. Toutefois, en cas de doute manifeste, il pourra être demandé à l'agent de produire tout justificatif utile à sa demande.

8) de préciser que pour bénéficier du forfait mobilités durables au titre de l'année 2020, les agents devront déposer leur attestation avant le 30 juin 2021.

Le montant du forfait mobilités durables et le nombre minimal de jours sont réduits de moitié au titre des déplacements effectués au cours de l'année 2020.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-52 : Aide à l'achat d'un vélo**  
**Règlement**

d'approuver le dispositif d'aide à l'achat de vélos de la Ville,  
d'adopter le règlement de l'opération,  
d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à la mise en place de ce dispositif.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-53 : Transports publics urbains**  
**Titre junior**  
**Participation financière de la Ville**  
**Convention avec la Communauté urbaine du Grand Reims et la**  
**société Mobilité Agglomération Rémoise**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention définissant les modalités de la participation financière versée par la Ville au concessionnaire Mobilité Agglomération Rémoise, pour chaque titre junior délivré par la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-54 : Marché relatif à la réalisation d'un bilan des émissions**  
**de gaz à effet de serre**  
**Convention de groupement de commande**

d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté urbaine du Grand Reims afin de conclure, dans les meilleures conditions possibles, le marché relatif à la réalisation d'un Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) des activités de la Ville de la Communauté urbaine du Grand Reims,  
d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,  
de désigner la Ville comme coordonnateur du groupement.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-55 : Fiscalité directe locale**  
**Vote des taux**  
**Taxes foncières**

de fixer les taux d'imposition suivants pour 2021 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 44,77 %,

- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 24,10 %.

Étaient absent(e)s : M. Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-56 : Admission en non valeur**

d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables dont le montant s'élève à 10 685,68 € TTC pour le budget principal.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-57 : Crise sanitaire**  
**Exonération de loyers au cours de la période d'urgence sanitaire**  
**Conventions de mise à disposition au profit de tiers**

d'autoriser une exonération de loyers pour la période du 1<sup>er</sup> février 2021 et jusqu'à la fin de l'état

d'urgence sanitaire ou jusqu'à la reprise de l'activité économique ou associative si celle-ci intervient avant la levée de l'état d'urgence, aux locataires de la collectivité des secteurs économique et associatif ayant cessé toute activité ou ayant vu leur activité extrêmement impactée au cours de cette période.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

### **CM-2021-58 : Attribution de subventions**

d'attribuer les subventions permettant d'assurer le fonctionnement et les actions des associations désignées en annexe.

Les subventions seront versées en une seule fois sauf autres dispositions figurant dans les différentes notifications de subventions.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

Détails des votes : 1937 FRAC : 1 vote contre (Jean Claude PHILIPOT)- 452 Association mouvement pour le Planning

Familial : 1 vote contre (Jean Claude PHILIPOT) - 3805 Exaequo : 1 vote contre (Jean Claude PHILIPOT)

NPPV : Saint Ex Culture Numérique : Pascal LABELLE, Les Flâneries musicales : Pascal LABELLE, AFP France

handicap : Badia ALLARD, Les Restaurants du Cœur : Mario ROSSI

### **CM-2021-59 : Association des Maisons de quartier de Reims**

#### **Attribution de subventions**

#### **Convention cadre de partenariat 2018-2021**

#### **Avenant n°10**

d'attribuer à l'Association des Maisons de Quartier de Reims une subvention de :

- . 120 000 € pour la réalisation de travaux et l'acquisition ou le renouvellement de matériel et mobilier dans différentes maisons de quartier
- . 250 000 € TTC maximum pour l'acquisition de l'ensemble du mobilier, matériel et équipement de la nouvelle maison de quartier Croix-Rouge.
- . 90 585 € pour l'animation globale des territoires et la vie associative,
- . 68 000 € pour la mise en œuvre des actions jeunesse,
- . 13 130 € pour l'organisation des actions séniors / intergénérationnelles,
- . 61 720 € pour les actions famille/parentalité,
- . 29 000 € pour la réalisation des actions culturelles suivantes au sein de différentes maisons de quartier : Verrerie en sons et lumières : Maison de Quartier Arènes du Sud, Médiation culturelle « Culture ensemble » : Maison de Quartier Jean Jaurès, des spectacles pour toute la famille : Maison de Quartier Val de Murigny, Centre de Ressources,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec l'Association des Maisons de Quartier de Reims, l'avenant n° 10 à la convention cadre de partenariat 2018-2021.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 55, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Charles GERMAIN, Mario ROSSI, Philippe WATTIER

### **CM-2021-60 : Dispositifs Enfance - Jeunesse 2021**

#### **Loisirs tour - Un été à Reims spécial jeunesse - Festiv'été**

#### **Modalités d'organisation et de gestion**

d'adopter le projet pédagogique et le règlement intérieur du dispositif « Un été à Reims, spécial Jeunesse »,

de prévoir l'inscription gratuite au dispositif « Un été à Reims spécial Jeunesse » destiné aux enfants et aux jeunes domiciliés à Reims,

de procéder au recrutement des agents vacataires nécessaires au bon fonctionnement des dispositifs « Loisirs Tour » « Un été à Reims spécial jeunesse » et « Festiv'Été »,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer :

- . les conventions fixant les modalités d'accès aux jeunes au dispositif « Un été à Reims spécial Jeunesse » en participant à hauteur de 160 € à l'achat de la carte avec les communes de la communauté urbaine qui le souhaitent,

- . la convention de partenariat relative aux déplacements des jeunes inscrits aux dispositifs « Loisirs Tour » « Un été à Reims spécial jeunesse » et « Festiv'Été » sur le réseau CITURA du 1er juillet au 31 août 2021 avec TRANSDEV et la Société Mobilité Agglomération Rémoise,
- . la convention de partenariat permettant aux jeunes inscrits au dispositif Un été à Reims Spécial Jeunesse de bénéficier d'un tarif à 5 euros par séance pour lui et un accompagnateur du 7 juillet au 31 août avec Cinéma Opéramis.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-61 : Associations Jeunesse**  
**Conventions Cadre 2021-2023**  
**Attribution de subventions**  
**Conventions Annuelles d'Objectifs et de Moyens pour l'exercice 2021**

d'attribuer, pour l'exercice 2021, les subventions de fonctionnement suivantes :

- . 460 000 € à la Mission Locale pour la Jeunesse de Reims ainsi qu'une subvention de 20 000 € pour le financement des titres de transport destinés aux jeunes rémois en difficulté,
- . 153 820 € au Centre Régional Information Jeunesse Grand-Est,
- . 115 400 € au Centre de Loisirs Jeunes de la Sécurité Publique de Reims,
- . 29 500 € à Uniscité,
- . 24 000 € à l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer :

- . les conventions cadre pluriannuelles 2021/2023 avec le Centre Régional Information Jeunesse du Grand Est et la Mission Locale pour la Jeunesse de Reims,
- . les conventions annuelles d'objectifs et de moyens pour l'année 2021, avec l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville, le Centre Régional Information Jeunesse Grand Est, le Centre de Loisirs Jeunes de la Sécurité Publique de Reims, Uniscité, et la Mission Locale pour la Jeunesse de Reims.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0 NPPV : Centre de Loisirs Jeunes : Eric DELFORGE - MILO : Marie DEPAQUY, Philippe WATTIER, Dominique LEDEME, Mario ROSSI, Charlotte D'HARCOURT, Charles GERMAIN - CRIJ : Raphael BLANCHARD, Dimitri OUDIN, Kim DUNTZE, Armelle SIMON

**CM-2021-62 : Un été à Reims spécial jeunesse**  
**Accès aux musées municipaux et au planétarium**  
**Droits d'entrée**

d'accorder pour la période du 12 juillet au 20 août 2021 :

la gratuité d'entrée au planétarium aux détenteurs de la carte Un Été à Reims Spécial Jeunesse à la condition qu'ils soient accompagnés d'au moins une personne majeure, une réduction de 50 % sur les tarifs d'entrée dans les musées municipaux et le planétarium, à la personne accompagnante majeure du jeune doté de sa carte Un Été à Reims Spécial Jeunesse.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-63 : Copropriétés Coubertin, quartier Orgeval à Reims**  
**Convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**  
**Copropriétés Dégradées,**  
**Attribution de subventions**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'OPAH copropriétés dégradées pour les 4 copropriétés Coubertin avec l'Agence Nationale de l'Habitat, Madame la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims, Monsieur le Préfet de la Marne, Action Logement, la Caisse des Dépôts et Consignations sur la période 2021-2026, d'attribuer des subventions aux syndicats de copropriétés et aux copropriétaires, dans le cadre de cette convention d'OPAH.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 57, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Brigitte BLONDEAU

**CM-2021-64 : Place Pierre de Fermat**  
**Résidence Pierre de Coubertin II**  
**Acquisition d'un appartement 11 rue Pierre Laplace à la SCI ZOLI**

d'autoriser l'acquisition à la S.C.I ZOLI, ou à tout autre ayant droit, d'un appartement T2 avec cave, d'environ 46 m<sup>2</sup>, occupé dans le cadre d'un bail d'habitation, situé au 3<sup>ème</sup> étage de la copropriété « Résidence Coubertin II », sise à Reims, cadastrée section AE n° 285 et 286 Place Pierre de Fermat et 11 rue Pierre Laplace, au prix de 70 000 €, de supporter les frais de notaires afférents à cette acquisition, d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte et document se rapportant à la présente acquisition.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 57, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Brigitte BLONDEAU

**CM-2021-65 : Etablissement public local d'enseignement du 3ème degré**  
**Changement de dénomination**  
**Avis du Conseil municipal**

d'émettre un avis favorable au changement de dénomination du Lycée Professionnel Yser en Lycée Professionnel Raymond Kopa.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 56, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Badia ALLARD, Marie-Thérèse PICOT

**CM-2021-66 : Guichet unique - 21 rue du temple**  
**Mise en place d'une régie unique**  
**Convention avec la Caisse des Ecoles**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la Caisse des Ecoles définissant les modalités de fonctionnement de la régie unique qui sera amenée à recouvrer, pour le compte de la Caisse des Ecoles, les recettes de restauration, pour une durée de trois ans.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 41, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Edouard BARON, Laurence BILLY, Brigitte BLONDEAU, Dany CHRISTOPHE, Marie DEPAQUY, Charlotte D'HARCOURT, Touria DOUAH, Dominique LEDEME, Véronique MARCHET, Laure MILLER, Orélie MINGOLLA, Dimitri OUDIN, Jean-Claude PHILIPOT, Kevin PONCIN, Aline POUDRAS, Silvana SAHO-NUZZO, Léo TYBURCE

**CM-2021-67 : Guichet Unique**  
**Mise a disposition d'agents**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention de mise à disposition des agents municipaux des Directions Relation et satisfaction usagers engagement citoyen et de l'Education auprès de la Caisse des Ecoles,

de ne pas demander le remboursement par la Caisse des Ecoles des rémunérations versées aux agents, liées à cette mise à disposition.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-68 : Jardin "Coup de Pousse"**  
**Charte de fonctionnement**  
**Ateliers intergénérationnels de jardinage 2021**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la Charte de fonctionnement des ateliers intergénérationnels de jardinage Coup de Pousse pour l'année 2021, avec les écoles, les associations et les seniors partenaires du projet.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO  
Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0 NPPV : L'Eveil : Claude GACHET

**CM-2021-69 : ORRPA-Office des séniors du Grand Reims**  
**Convention cadre de partenariat 2021-2023**  
**Attribution de subvention**  
**Convention d'objectifs 2021**

d'attribuer une subvention de 200 000 € à l'ORRPA - Office des Séniors du Grand Reims, pour l'année 2021,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention cadre de partenariat, définissant les modalités de partenariat jusqu'au 31 décembre 2023 et la convention d'objectifs 2021, avec l'ORRPA - Office des Séniors du Grand Reims.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 56, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Kim DUNTZE, Marie-Thérèse PICOT

**CM-2021-70 : Retransmission des rencontres sportives au complexe René Tys**  
**Convention avec la Régie des Equipement Sportifs Municipaux**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la Régie des Equipements Sportifs Municipaux afin de définir les engagements respectifs des deux parties dans le cadre des retransmissions des matchs notamment de basket, handball et volley, des équipes professionnelles, jouant dans les salles Jean Armand et Bernard Lavergne au Complexe René Tys.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 53, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raphaël BLANCHARD, Patricia GRAIN, Stéphane LANG, Bénédicte LE PANSE, Freddy THOMAS

**CM-2021-71 : Foulée des sacres**  
**Mise à disposition de moyens**  
**Convention de partenariat avec l'association SCAP 18**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de moyens humains et matériels, à titre gracieux, avec l'association SCAP 18 - Section course à pied des sapeurs-pompiers de Reims pour l'organisation de la course La Foulée des Sacres, qui aura lieu le samedi 29 mai 2021, sous réserve des conditions sanitaires.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 55, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raphaël BLANCHARD, Jean-Marc ROZE, Vincent VERSTRAETE

**CM-2021-72 : Trophée de la ville de Reims**  
**Mise à disposition de moyens**  
**Convention de partenariat avec l'association Reims Echec et Mat**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de moyens humains et matériels, à titre gracieux, avec l'association Reims Echec et Mat, pour l'organisation du 19<sup>ème</sup> Trophée de la Ville de Reims, qui aura lieu samedi 8 mai 2021 au gymnase Géo André, sous réserve des conditions sanitaires.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-73 : Label "Ville d'art et d'histoire"**  
**Convention**  
**Renouvellement**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention décennale « Ville d'art et d'histoire » avec l'Etat - Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand-Est,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-74 : Journées du patrimoine**  
**Convention de partenariat avec le Lycée Marc Chagall**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le lycée Marc Chagall pour le projet d'aménagements intérieurs et extérieurs à l'occasion du jeu de piste des journées européennes du patrimoine, le dimanche 19 septembre 2021.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 56, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Zabbaou LIMAN, Laure MILLER

**CM-2021-75 : Mécénat - Projets 2021**  
**Convention - complément**

de solliciter une aide, sous forme de mécénat, dans le cadre du projet de restauration de la plaque de la tour Féry,

d'autoriser Monsieur le Maire à :

- accepter le don effectué à ce titre par virement ou par chèque,
- signer la convention afférente avec le mécène.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-76 : Bibliothèque Municipale**  
**Règlement intérieur**

d'approuver le règlement intérieur de la Bibliothèque Municipale.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-77 : Eglise Saint Nicaise**  
**Ventes de tickets d'entrées couplés dans les Musées**  
**Dépôt-vente d'un ouvrage**  
**Convention avec l'association des amis Saint Nicaise du Chemin Vert**

d'autoriser la vente :

- au musée Le Vergeur, au musée Saint-Remi et à la Chapelle Foujita de billets d'entrées couplés avec l'église Saint Nicaise de Reims au prix de 5 € (tarif adulte),
- au musée Le Vergeur d'un ouvrage intitulé « Reims 1919-1930, reconstruire la cité » au prix de 29 €,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions afférentes avec l'association des amis de Saint Nicaise du Chemin Vert, pour une durée de trois ans.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-78 : Structures culturelles**  
**Attribution de subventions**  
**Mise à disposition de moyens**  
**Conventions**

d'attribuer :

- . à la REMCA - la Cartonnerie, une subvention d'un montant de 282 315 €, pour l'organisation de la quatrième édition du festival « La Magnifique Society », pour la période du 25 au 27 juin 2021,

- . à l'association TRAC, une subvention de 57 000 € pour l'année 2021,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer :



- . la convention de partenariat avec la REMCA - la Cartonnerie pour définir les modalités d'organisation du festival de musiques actuelles « La Magnifique Society »,
- . la convention financière avec l'association TRAC pour définir l'objet et les conditions d'utilisation de la subvention allouée par la Ville à l'Association pour réaliser son projet artistique et culturel.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0 NPPV : REMCA – Régie des équipements Musiques et Cultures Actuelles - La Cartonnerie : Pascal LABELLE, Alban DOMINICY, Kévin PONCIN, Mounya TAGGAE, Zabbaou LIMAN, Sarah DA COSTA.

**CM-2021-79 : Régie des Musiques et Cultures Actuelles**  
**Subvention de fonctionnement 2021**  
**Ajustement**

de modifier sa délibération n°CM- 2020-280 du 14 décembre 2020 adoptant le budget principal pour l'année 2021, en réduisant le montant de la subvention de fonctionnement attribuée à la REMCA pour l'exercice 2021, de 1 389 024 € à 1 204 235,82 €.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 52, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Sarah DA COSTA, Alban DOMINICY, Pascal LABELLE, Zabbaou LIMAN, Kevin PONCIN, Mounya TAGGAE

**CM-2021-80 : La Fileuse, friche artistique**  
**Résidences croisées**  
**Partenariat avec le Syndicat mixte Parc Naturel Régional**  
**de la Montagne de Reims**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims afin de définir les modalités et conditions de mise en œuvre du dispositif de résidences croisées mettant en valeur les artistes en résidence dans le cadre du sentier de découverte de Mailly-Champagne pour l'année 2021.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-81 : Bibliothèque municipale**  
**Dons de Mesdames Laïs Foulc et Phryné Coutant-Foulc**

d'accepter les dons de Mesdames Laïs Foulc et Phryné Coutant-Foulc qui seront conservés dans les fonds patrimoniaux de la bibliothèque municipale,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de don afférente avec chaque donatrice.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-82 : Musée Saint Remi**  
**Œuvre de Gabriel Brun Buisson "Le portail de l'Hôtel-Dieu de**  
**Reims"**  
**Acquisition**  
**Inscription à l'inventaire du Musée Saint Remi**

d'autoriser l'acquisition de l'œuvre « le portail de l'Hôtel-Dieu de Reims », peinte par l'aquarelliste et architecte en chef des monuments historiques Gabriel Brun Buisson, pour un montant de 240 €, d'inscrire l'œuvre à l'inventaire des biens affectés aux collections du musée Saint-Remi.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-83 : Marchés des Artisans d'Art 2021**  
**Mise à disposition de moyens**  
**Convention de partenariat avec la Chambre de Métiers et de**  
**l'Artisanat de Région Grand Est**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est, en vue de la mise en place de quatre marchés des artisans d'art en 2021, dans les Halles du Boulingrin, à Reims.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-84 : Les vitrines de Reims**  
**Attribution de subventions**  
**Convention annuelle d'objectifs et de moyens 2021**

d'attribuer une subvention de 230 000 € à l'association « Les Vitrines de Reims » pour la mise en place des animations programmées sur l'année 2021,  
d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec l'association « Les Vitrines de Reims », la convention annuelle d'objectifs et de moyens pour l'année 2021.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-85 : Maison des syndicats**  
**Participation 2021 aux charges d'occupation des locaux**

de participer aux charges d'occupation des locaux de la Maison des syndicats en attribuant des subventions aux huit unions locales des organisations syndicales présentes à la Maison des syndicats désignées ci-après :

Syndicat	Sigle	Subvention
Confédération Française Démocratique du Travail	CFDT	6 025,00
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens	CFTC	1 965,00
Confédération Française de l'Encadrement CGC	CFE/CGC	1 991,00
Confédération Générale du Travail	CGT	12 257,00
Force Ouvrière	FO	5 841,00
Union des Syndicats Autonomes	UNSA	1 896,00
Fédération Syndicale Unitaire	FSU	2 016,00
Union Syndicale Solidaires Marne	Solidaires Marne	1 316,00

soit, pour 2021, un montant total de 33 307 €.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-86 : Etat des emplois**  
**Modifications**

de modifier l'état des emplois comme suit :

- de recruter, par voie contractuelle, conformément aux dispositions de l'article 3, II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, modifiée :

. à la direction de la culture et du patrimoine :

un chef de projet expérience numérique qui sera rémunéré par référence à l'indice majoré fixe compris entre 390 et 673 du grade d'attaché de conservation du patrimoine, avec le régime

indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,  
un directeur(trice) de projet capitale européenne de la culture qui sera rémunéré(e) par référence à l'indice majoré fixe compris entre 461 et 821 du grade d'administrateur, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,

de transformer :

- . à la direction de la culture et du patrimoine,  
à la bibliothèque, un poste d'adjoint du patrimoine en poste d'animateur, en vue de nommer un agent lauréat du concours, dont l'évolution de carrière permet cette nomination,  
au service manifestations culturelles et régie des équipements, un poste de technicien en poste d'ingénieur dont l'occupant(e) sera chargé(e) de la direction technique des spectacles vivants et des arts visuels,
- . à la direction des sports, au service médiation et inclusion par le sport, un poste d'adjoint technique en poste d'adjoint d'animation en vue de mettre en adéquation le grade du poste avec celui de son nouvel occupant,

de créer :

- . à la direction de la culture et du patrimoine, au conservatoire à rayonnement régional, par redéploiement, pour la discipline « théâtre », un poste d'assistant d'enseignement artistique de 20/20e et d'augmenter de 3 heures la durée hebdomadaire d'un poste de professeur d'enseignement artistique pour le passer de 10 heures à 13 heures afin de répondre aux critères imposés pour conserver le classement de l'établissement en « conservatoire à rayonnement régional »,
- . à la direction de l'éducation, deux postes d'agent de maîtrise, par redéploiement, en vue de renforcer la cellule technique du service personnel des écoles qui sera chargée du suivi des prestations externalisées de ménage,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, pour le recrutement :

- . à la direction relation et satisfaction des usagers – engagement citoyen, à la démocratie locale, d'un chef de projet dialogue citoyen, sur un poste vacant existant au tableau des emplois. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi, le recrutement sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle par référence à l'indice majoré fixe afférent au 4<sup>e</sup> échelon du grade d'attaché territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
- . à la direction des sports, au service contrôle de gestion et suivi des délégations de service public, d'un éducateur territorial des activités physiques et sportives à mi-temps, sur un poste vacant existant au tableau des emplois. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi, le recrutement sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle par référence à l'indice majoré fixe afférent au 1<sup>er</sup> échelon du grade d'éducateur territorial des activités physiques et sportives, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
- . à la direction de l'événementiel et de la communication managériale, au service pilotage des événements, d'un chef de projet événementiel, sur un poste vacant existant au tableau des emplois. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi, le recrutement sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle par référence à l'indice majoré fixe afférent au 11<sup>e</sup> échelon du grade d'attaché territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées.

Étaient excusé(s) : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(s) : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-87 : Prévoyance et complémentaire santé**  
**Renouvellement de conventions de participation et groupement**

d'engager une procédure de consultation pour les risques prévoyance et complémentaire santé via un groupement avec la Communauté urbaine du Grand Reims, la Caisse des Ecoles, le CCAS de Reims et l'ESAD, en vue de renouveler les conventions de participation, pour les risques prévoyance et complémentaire santé applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,  
d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de groupement,  
de désigner la Communauté urbaine du Grand Reims coordonnateur du groupement  
Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ  
Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO  
Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-88 : Action sociale**  
**Prévoyance et complémentaire santé - Choix des garanties**  
**Participations de l'employeur : fourchettes prévisionnelles**

d'approuver les points essentiels des documents de consultation, à savoir pour les agents titulaires et non-titulaires occupants permanents d'un poste :

- au titre de la couverture du risque prévoyance, un contrat collectif proposant des garanties en matière d'incapacité temporaire de travail et de décès. Trois options facultatives seront également proposées au libre choix des agents, telles que : Option 1 = couverture du risque invalidité, Option 2 = couverture renforcée du risque décès, Option 3 = couverture de la perte de retraite consécutive à une invalidité permanente.

Pour la garantie incapacité temporaire de travail, les garanties sont exprimées en pourcentage du traitement brut indiciaire (TBI) et de la nouvelle bonification indiciaire (NBI) et prévoient une indemnisation à hauteur de 95 % du traitement mensuel net à compter du passage à demi-traitement.

Pour les autres garanties (invalidité, décès, perte de retraite), les garanties sont exprimées en pourcentage du traitement brut indiciaire (TBI), de la nouvelle bonification indiciaire (NBI), du Régime Indemnitaire et des primes liées à l'exercice des fonctions.

La garantie invalidité fait l'objet d'une amélioration par rapport au contrat actuellement en vigueur, puisqu'elle prévoit désormais le versement d'une rente proportionnelle au taux d'invalidité pour les agents CNRACL dont le taux d'invalidité fixé par la CNRACL est < 50%, alors que dans le contrat actuel, cette rente proportionnelle au taux d'invalidité concerne uniquement les agents dont le taux d'invalidité fixé par la CNRACL est compris entre 30 et 50%.

- au titre de la couverture du risque santé, deux niveaux de garanties distincts seront demandés, correspondant en tous points aux garanties actuelles dont bénéficient les agents, à l'exception des remboursements du poste optique qui ont fait l'objet d'améliorations.

Le cahier des charges prévoit également un article précisant les pièces contractuelles par ordre de priorité, une clause de plafonnement des évolutions tarifaires annuelles, une clause RSE, et une clause sur le respect de la réglementation RGPD.

Des engagements seront demandés au(x) prestataire(s) quant à la portabilité du contrat à l'occasion du départ de la collectivité, aux délais de traitement des dossiers, à la désignation d'un référent pour le groupement, à la tenue de permanences au sein de nos administrations territoriales rémoises.

Suite à la parution de l'Ordonnance 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique, une option « contrat collectif à adhésion obligatoire » pour chacun des risques sera également prévue dans le cahier des charges. La possibilité de mettre en place un contrat collectif à adhésion obligatoire sera tout particulièrement étudiée pour la couverture du risque prévoyance, dans la mesure où près de 83% des agents adhèrent au contrat de groupe prévoyance actuel. Cela permettrait à l'ensemble des agents d'être couvert pour ce risque sans démarche administrative particulière.

de participer financièrement aux risques prévoyance et santé des agents bénéficiaires,  
de fixer la fourchette de participation annuelle prévisionnelle pour la prévoyance entre 260 000 € et 300 000 € et la fourchette de participation annuelle prévisionnelle pour la complémentaire santé entre 680 000 € et 750 000 €,

de déterminer dans une prochaine délibération : le choix du (des) prestataire(s), les montants de participation par agent bénéficiaire, les modalités de versement de cette participation.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ  
Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-89 : Régie des Musiques et Cultures Actuelles**  
**Nomination du Directeur**

de proposer de reconduire le contrat de Monsieur Cédric Cheminaud, actuel directeur de la Régie des Equipements des Musiques et Cultures Actuelles, en contrat à durée indéterminée.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 51, Contre : 0, Abstention : 1, NPPV : Sarah DA COSTA, Alban DOMINICY, Pascal LABELLE, Zabbaou LIMAN, Kevin PONCIN, Mounya TAGGAE

**CM-2021-90 : Plan Local d'Urbanisme**  
**Modification simplifiée n°2**  
**Bilan de la mise à disposition**  
**Avis sur le dossier d'approbation**

d'émettre un avis favorable sur le bilan de la mise à disposition du public et sur le dossier de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme .

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-91 : Agence d'urbanisme, de développement et de prospective de la**  
**région de Reims**  
**Attribution de subvention**  
**Convention financière 2021**

d'attribuer à l'Agence d'Urbanisme, de Développement et de Prospective de la Région de Reims, une subvention de 10 000 €, au titre de l'année 2021,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention financière pour 2021.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 52, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : David CHATILLON, Catherine COUTANT, Nathalie MIRAVETE, Eric QUENARD, Jean-Marc ROZE, Catherine VAUTRIN

**CM-2021-92 : Stationnement payant**  
**Paiement dématérialisé**  
**Conventions de mandat avec les sociétés Easy Park et Park Now**

d'autoriser Monsieur le Maire, à signer les conventions de mandat permettant à la société Easy Park et à la société Park Now d'encaisser au nom de la Ville les recettes issues du paiement dématérialisé du stationnement.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-93 : Forfait Post-Stationnement**  
**Reversement du forfait Post Stationnement et de ses coûts de mise**  
**en œuvre**  
**Convention avec la Communauté urbaine du Grand Reims**  
**Renouvellement**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention avec la Communauté urbaine du Grand Reims pour le reversement du produit du Forfait post stationnement déduction faite des coûts de mise en œuvre des Forfaits post stationnement réévalués chaque année en fonction des coûts réels supportés par notre collectivité.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-94 : Marché de prestations de nettoyage type pressing de vêtements d'image et d'accessoires**  
**Convention de groupement de commandes**

d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté urbaine du Grand Reims afin de conclure, dans les meilleures conditions possibles, un marché relatif à des prestations de nettoyage type pressing de vêtements d'image et d'accessoires, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente, de désigner la Communauté urbaine du Grand Reims coordonnateur du groupement, que la Commission d'appel d'offres sera celle du coordonnateur.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-95 : Marchés d'hébergement de sites internet et de noms de domaines existants et de création, conception et mise en page des outils de communication interne**  
**Convention de groupement de commandes**

d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté urbaine du Grand Reims afin de conclure, dans les meilleures conditions possibles, les marchés d'hébergement de sites internet et de noms de domaines existants et de création, conception et mise en page des outils de communication interne,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,

de désigner la Ville coordonnateur du groupement,

que la Commission d'appel d'offres sera celle du coordonnateur.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-96 : Marchés relevant du domaine informatique**  
**Convention de groupement de commandes**

d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté urbaine du Grand Reims afin de conclure dans les meilleures conditions possibles, les marchés suivants :

- maintenance des matériels serveurs et systèmes d'exploitation associés,
- acquisition, mise en œuvre et maintenance d'une solution de vote électronique,
- prestations de démantèlement de matériels informatiques et électroniques réformés,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,

de désigner la Communauté urbaine du Grand Reims coordonnateur du groupement,

que la Commission d'appel d'offres sera celle du coordonnateur.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-97 : Marchés relevant du domaine des Ressources Humaines**  
**Convention de groupement de commandes**

d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté urbaine du Grand Reims et le CCAS afin de conclure dans les meilleures conditions possibles, les marchés de formations préalables à l'obtention du Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés (CATEC), recours occasionnel à du personnel intérimaire, accompagnement managérial, formations réapprentissage des savoirs de base, formations en langues des signes, formations en langues étrangères et formations aux différents types d'accueil,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,

de désigner la Communauté urbaine du Grand Reims coordonnateur du groupement,

que la Commission d'appel d'offres sera celle du coordonnateur.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-98 : Marché de nettoyage des sites techniques et de prestations de vitrerie**  
**Convention de groupement de commandes**

d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté urbaine du Grand Reims et le CCAS afin de conclure dans les meilleures conditions possibles, un marché de nettoyage de sites techniques et de prestations de vitrerie,  
d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,  
de désigner la Ville coordonnateur du groupement,  
que la Commission d'appel d'offres sera celle du coordonnateur.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-99 : Accord-cadre relatif à la réalisation d'un schéma directeur des équipements sportifs de la Ville**  
**Convention de groupement de commande**

d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec la Régie des Equipements Municipaux Sportifs afin de conclure dans les meilleures conditions possibles l'accord-cadre relatif à la réalisation d'un schéma directeur des équipements sportifs de la Ville,  
d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,  
de désigner la Ville comme coordonnateur du groupement,  
que la commission d'appel d'offres sera celle du coordonnateur.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

Votes : Pour : 57, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Stéphane LANG

**CM-2021-100 : Délégation du Conseil municipal à l'Exécutif**  
**Compte rendu**

de prendre acte du compte rendu relatif à l'exercice des délégations accordées par le Conseil municipal à l'exécutif.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Valérie BEAUVAIS par Stéphane LANG, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Aline POUDRAS par Silvana SAHO-NUZZO

La séance est levée à 20h30

Fait à Reims, le 31 mars 2021



**Arnaud ROBINET**  
Maire de Reims

**Liste des dossiers d'attribution de subventions  
présentés à la Commission Culture, relations internationales du 16 mars 2021**

**SUBVENTIONS****ASSOCIATIONS CONVENTIONNEES**

N° et Nom de l'association		Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
			Attribué 2020	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
3021	Césaré Conv. financière 2019-2023 signée le 5 novembre 2019 jusqu'au 31 décembre 2023	Fonctionnement	95 000 €	95 000 €	95 000 €
3021		La Magnifique avant-garde	9 000 €	9 000 €	9 000 €
2937	Saint-Ex, Culture numérique - Reims Conv. d'objectifs signée le 20/12/2018 jusqu'au 31 décembre 2021	Fonctionnement	418 456 €	418 456 €	418 456 €
		Actions culturelles	9 500 €	9 500 €	9 500 €
1334	Nova Villa Avenant n° 20 à la conv. d'objectifs signée le 24 janvier 2013, prolongée jusqu'au 31 décembre 2021	Fonctionnement	163 000 €	393 000 €	163 000 €
		Soutien aux manifestations (méli'môme + nouveau projet)	185 000 €		185 000 €
6473	Les Flâneries musicales de Reims Avenant n° 4 à la conv. d'objectifs signée le 27 octobre 2017, prolongée jusqu'au 31 décembre 2021	Fonctionnement	700 000 €	910 000 €	910 000 €
7924	Jazzus Productions Avenant n° 7 à la conv. financière signée le 12 janvier 2018, prolongée jusqu'au 31 décembre 2021	Fonctionnement	10 000 €	10 000 €	10 000 €
		Jazzus Club	26 000 €	26 000 €	26 000 €
		Reims SunnySide	32 000 €	32 000 €	32 000 €
		Jazz au Boulingrin	27 000 €	27 000 €	27 000 €
1937	Fonds Régional d'Art Contemporain de Champagne-Ardenne - <b>FRAC</b> Conv. financière 2020-2023, signée le 21 décembre 2020 jusqu'au 31 décembre 2023	Fonctionnement	20 000 €	20 000 €	20 000 €
		Soutien à la création et sensibilisation des publics	8 000 €	8 000 €	8 000 €



1638	Jardin Parallèle conv. financière 2019-2021 signée le 12 décembre 2019 jusqu'au 31 décembre 2021	Fonctionnement	10 000 €	10 000 €	10 000 €
		Festival Orbis Pictus	27 000 €	27 000 €	27 000 €
		La Petite fabrique itinérante	3 000 €	3 000 €	3 000 €
		Accueil en résidence	4 000 €	4 000 €	4 000 €
7154	Collectif IO Avenant n° 6 à la conv. d'objectifs signée le 6 octobre 2015 prolongée jusqu'au 31 décembre 2021	Fonctionnement	5 650 €	7 000 €	7 000 €
		Aide à la création "Utopia 758"	6 000 €	5 000 €	3 000 €
				<b>TOTAL</b>	<b>1 966 956 €</b>

### AUTRES ASSOCIATIONS

N° et Nom de l'association		Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
			Attribué 2020	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
4393	Aqua Forté	Fonctionnement : loyer	6 120 €	7 200 €	6 600 €
154	Culture et Bibliothèque pour Tous	Loyer Orgeval "place Fermat"	10 780 €	17 400 €	11 400 €
		Loyer Cernay	6 000 €		6 000 €
5752	Cultures du cœur Champagne Ardenne	Fonctionnement	9 000 €	10 000 €	9 000 €
987	Sté archéologique champenoise	Fonctionnement	1 000 €	1 000 €	1 000 €
34	Sté des Amis des Arts et des Musées de Reims	Fonctionnement	1 000 €	1 000 €	1 000 €
1	Académie nationale de Reims	Fonctionnement	800 €	1 500 €	1 000 €
7330	Les Concerts de poche	Organisation concerts et ateliers	20 000 €	20 000 €	20 000 €
2331	Le Lieu	Festival Quartier Musique - Organisation de concerts	- €	15 260 €	14 000 €
4140	Scenoco	Fonctionnement	1 000 €	12 500 €	8 000 €
				<b>TOTAL</b>	<b>78 000 €</b>

## DIRECTION DES SPORTS

### Liste des dossiers d'attribution de subventions présentés à la Commission Sports, éducation, jeunesse du 16 mars 2021

#### SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de l'association		Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
			2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
72	Académie de Billard le Tapis Vert	FONCTIONNEMENT	4 560 €	4 560 €	4 560 €
92	Amicale Carteret	FONCTIONNEMENT	8 075 €	11 000 €	9 500 €
307	Amicale Jamin	FONCTIONNEMENT	12 000 €	12 500 €	12 000 €
52	Archimede Club	FONCTIONNEMENT	5 000 €	5 000 €	5 000 €
883	Association Sportive ASPTT Reims Métropole	FONCTIONNEMENT	2 850 €	2 850 €	2 000 €
3 604	Association Sportive Wilson Maison Blanche	FONCTIONNEMENT	2 800 €	2 800 €	2 800 €
7 986	Beastie Derby Girls	FONCTIONNEMENT	800 €	1 200 €	1 000 €
82	Cercle Rémois de Boxe Française	FONCTIONNEMENT	555 €	555 €	555 €
4 097	Centre Equestre Reims Université Champagne - CERUC	FONCTIONNEMENT	4 200 €	30 000 €	4 200 €
3 608	Champagne Bowling Association	FONCTIONNEMENT	9 000 €	10 000 €	4 500 €
2 451	Club Alpin de Champagne	FONCTIONNEMENT	650 €	650 €	650 €
5513	Club Cycliste Grand Reims	FONCTIONNEMENT	10 000 €	10 000 €	10 000 €
380	Club des Modélistes de la Goutte d'Or	FONCTIONNEMENT	637 €	700 €	650 €
2142	Club Rémois de Danse Sportive	FONCTIONNEMENT	1 378 €	1 700 €	1 378 €
572	Club Sportif des Sourds de Reims	FONCTIONNEMENT	2 660 €	4 000 €	2 660 €
48	Compagnie d'Arc de Reims	FONCTIONNEMENT	3 563 €	3 600 €	3 570 €
6129	Daehan Taekwondo Club	FONCTIONNEMENT	6 900 €	10 000 €	6 900 €
794	Dojo Rémois	FONCTIONNEMENT	11 400 €	14 000 €	11 400 €
2060	Espérance Rémoise pour la Culture et le Sport	FONCTIONNEMENT	16 000 €	23 000 €	16 000 €
5692	Europe Club Plongée	FONCTIONNEMENT	2 090 €	3 090 €	2 090 €
6 126	Face à Face	FONCTIONNEMENT	2 090 €	2 500 €	2 000 €
585	Groupe d'Activités Subaquatiques Marnais	FONCTIONNEMENT	4 275 €	4 275 €	4 275 €
286	Hommes Grenouilles de Champagne	FONCTIONNEMENT	5 130 €	6 000 €	5 130 €
5 820	Judo Reims Métropole	FONCTIONNEMENT	8 500 €	8 500 €	8 500 €

1 252	Pétanque Chalet Tunisie	FONCTIONNEMENT	618 €	1 500 €	620 €
1658	Reims Baseball Club	FONCTIONNEMENT	1 368 €	2 100 €	1 368 €
6882	Reims Boxe Française	FONCTIONNEMENT	1 710 €	5 100 €	1 710 €
6503	Reims Champagne Canoë Kayak	FONCTIONNEMENT	4 000 €	5 000 €	4 000 €
195	Reims Echec et Mat	FONCTIONNEMENT	6 100 €	7 000 €	6 100 €
1921	Reims Enduro Model Car	FONCTIONNEMENT	2 090 €	2 090 €	2 090 €
570	Reims Handisport	FONCTIONNEMENT	15 000 €	15 000 €	15 000 €
67	Reims Métropole Badminton	FONCTIONNEMENT	12 540 €	12 540 €	12 540 €
6 805	Reims Métropole Futsal	FONCTIONNEMENT	6 000 €	6 000 €	6 000 €
89	Reims Olympique Canoë Kayak	FONCTIONNEMENT	4 845 €	5 000 €	4 845 €
642	Reims Planeur	FONCTIONNEMENT	14 668 €	23 350 €	14 668 €
4 992	Reims Roller Champagne club	FONCTIONNEMENT	5 000 €	6 000 €	5 000 €
7954	Reims Roller Skating	FONCTIONNEMENT	2 375 €	3 000 €	2 375 €
7418	Reims Université Club Rugby	FONCTIONNEMENT	6 650 €	7 000 €	6 650 €
502	Ring Régional de Champagne de Boxe	FONCTIONNEMENT	5 200 €	5 000 €	5 000 €
599	Société de Tir de Reims	FONCTIONNEMENT	11 900 €	22 000 €	11 900 €
1 573	Spéléo Club de la Marne	FONCTIONNEMENT	475 €	500 €	475 €
1 741	Stade de Reims Triathlon	FONCTIONNEMENT	3 500 €	5 000 €	3 500 €
882	Tennis Club de Reims	FONCTIONNEMENT	8 398 €	12 000 €	8 398 €
958	Tennis Racing Club de la Muire	FONCTIONNEMENT	4 275 €	4 275 €	4 275 €
881	Union Rémoise de Tennis	FONCTIONNEMENT	3 325 €	4 000 €	3 325 €
1183	Vertical	FONCTIONNEMENT	2 000 €	3 000 €	2 000 €
2 193	Vélo Club Rémois	FONCTIONNEMENT	1 425 €	2 000 €	1 425 €
8 172	Wildcats	FONCTIONNEMENT	2 000 €	3 000 €	2 000 €
			<b>TOTAL</b>		<b>246 582 €</b>

**DIRECTION de l'EDUCATION**

**Liste des dossiers d'attribution de subventions  
présentés à la Commission Sport Education Jeunesse du 16 mars 2021**

**SUBVENTIONS "ACTION PROJET"**

N° et Nom de l'association		Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
			2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
4264	Art et Culture d'Afrique de l'Ouest - ACAO	Ateliers Chant et Percussions menés en temps périscolaire pour la période de Janvier 2021 à Juillet 2021	8 335,25	8 324,00	4 191,64
92	AMICALE CARTERET	Ateliers de découverte du judo en temps périscolaire de Janvier 2021 à Juillet 2021	669,99	4 950,00	809,97
6000	Rêves magiques	Ateliers de magie menés en temps périscolaire pour la période de Janvier 2021 à Juillet 2021	8 883,50	8 589,00	3 986,10
7884	Bronca	Atelier de découvertes artistiques menés en temps périscolaire pour la période de Janvier 2021 à Juillet 2021	2 876,30	10 034,00	2 102,32
2142	CLUB REMOIS DANSE SPORTIVE	Ateliers de danse sportive menés en temps périscolaire pour la période de Janvier 2021 à Juillet 2021	3 240,00	8 400,00	5 160,00
7154	Collectif IO	Atelier chorale menés en temps périscolaire pour la période de Janvier 2021 à Juillet 2021	11 915,00	13 187,00	4 900,00
60	District Athlétique Club de Reims - DAC	Ateliers Athlétisme menés en temps périscolaire pour la période de Janvier 2021 à Juillet 2021	6 643,00	7 102,00	3 745,00
865	Entente Family Stade de Reims Athlétisme - EFSRA	Ateliers Athlétisme menés en temps périscolaire pour la période de Janvier 2021 à Juillet 2021	4 470,00	11 500,00	2 580,00
4189	Ludomania	Ateliers jeux d'échecs et jeux d'antan menés en temps périscolaire pour la période de Janvier 2021 à Juillet 2021	8 539,80	9 600,00	4 016,20
2958	REIMS CHAMPAGNE HANDBALL	Ateliers de découverte du handball menés en temps périscolaire pour la période de septembre 2020 à décembre 2020	6 678,68	7 656,00	4 716,32
195	Reims Echec et Mat	Ateliers Jeux d'échecs menés en temps périscolaire pour la période de Janvier 2021 à Juillet 2021	4 964,82	7 400,00	2 088,08
6153	REIMS METROPOLE VOLLEY BALL	Ateliers de volley ball en temps périscolaire pour la période de Janvier 2021 à Juillet 2021	1 628,91	2 700,00	1 070,52
507	STADE DE REIMS RUGBY	ateliers de découverte du rugby menés en temps périscolaire pour la période de Janvier 2021 à Juillet 2021	3 216,81	3 975,00	2 263,30
			<b>total</b>		<b>41 629,45</b>

**DIRECTION DE LA JEUNESSE**

**Liste des dossiers d'attribution de subventions  
présentés à la Commission Sport Education Jeunesse du 16 mars 2021**

**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT**

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
		2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
4417 - Association Le Sourire de Reims	Fonctionnement 2021	9 000	15 000	9 000
262 - Association Départementale des Francas de la Marne	Fonctionnement 2021	1 500	1 500	1 500
<b>TOTAL</b>			<b>10 500</b>	

**DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, COMMERCE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

**Liste des dossiers d'attribution de subventions  
présentés à la Commission Sport, éducation, jeunesse du 16 mars 2021**

**SUBVENTIONS "ACTION PROJET" AU TITRE DE 2021**

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
		2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
N°5979 : Corporation des Etudiants en Médecine de Reims (CEMR)	Organisation de l'opération "Hôpital des Nounours" - du 22 au 26 mars 2021	500,00 €	700,00 €	700,00 €
N°7995 : Reims International Model United Nations (RIMUN)	Organisation de la conférence RIMUN 2021 - du 09 au 11 avril 2021	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
N°1339 : TEDxPlaceMuseux	Organisation de la conférence "Age of Place" - le 17 avril 2021	—	660,00 €	660,00 €
N°7363 : Bureau des Arts ESIREIMS	Organisation du projet "Iron Child" - du 5 mai au 5 juin 2021	—	200,00 €	200,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>3 560,00 €</b>	

**Liste des dossiers d'attribution de subventions  
présentés à la Commission Solidarité - Santé - Famille - Petite enfance - Séniors- Citoyenneté du 17 mars 2021**

**DELEGATION DE Mme DEPAQUY**  
**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT**

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant 2020 (si récurrent)	Montant 2021	
			sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
426 APF France Handicap	Défendre la citoyenneté et la participation sociale des personnes en situation de handicap moteur	4 750,00 €	5 000,00 €	4 750,00 €
978 Maison Hôtelière des Familles et des Patients	Fonctionnement de l'établissement d'hébergement	1 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
1772 Urilco Champagne Ardenne	Soutien et assistance auprès des personnes stomisées.	300,00 €	300,00 €	300,00 €
4524 Part/Ages 51	Prévention des conduites addictives et des risques associés	950,00 €	950,00 €	950,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>9 000,00 €</b>	

**SUBVENTION "ACTION PROJET"**

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant 2020 (si récurrent)	Montant 2021	
			sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
452 Association Mouvement pour le Planning Familial	Permanence hebdomadaire dans les maisons de quartiers pour une durée de quinze semaines	1 020,00 €	550,00 €	550,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>550,00 €</b>	

**Liste des dossiers d'attribution de subventions**  
**présentés à la Commission Solidarité - Santé - Famille - Petite enfance - Séniors - Citoyenneté du 17 mars 2021**

**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT**

DELEGATION DE Mme DEPAQUY

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
		2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
4089 Association Protestante d'Entraide de l'Eglise Réformée de Reims	Fonctionnement	7 000,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €
1802 Banque Alimentaire de la Marne (Conv 2019-2021 du 16/07/2019)	Fonctionnement	30 000,00 €	35 000,00 €	30 000,00 €
4773 Croix Rouge Française - Unité locale de Reims	Fonctionnement	8 000,00 €	10 000,00 €	8 000,00 €
384 Equilibre MarneSOS Bébé (Conv 2019-2021 du 18/06/2019)	Fonctionnement	68 500,00 €	68 500,00 €	68 500,00 €
1340 Les Restaurants du Cœur-Relais du Cœur de la Marne (Conv 2019-2021 du 08/03/2019)	Fonctionnement	110 000,00 €	125 000,00 €	110 000,00 €
538 Secours Populaire Français	Fonctionnement	17 100,00 €	20 000,00 €	17 100,00 €
7762 Société de Saint Vincent de Paul	Fonctionnement	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
		<b>TOTAL</b>		<b>245 100,00 €</b>



**SUBVENTION "ACTION PROJET"**DELEGATION DE Mme DEPAQUY

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
		2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
538 Secours Populaire Français	Chasse aux trésors	1 500,00 €	2 000,00 €	1 500,00 €
		<b>TOTAL</b>		<b>1 500,00 €</b>

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT**DELEGATION DE Mmes DUNTZE et PICOT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
		2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
3805 Exaequo - Centre LGBT Reims	Fonctionnement	9 500,00 €	11 000,00 €	7 000,00 €
		<b>TOTAL</b>		<b>7 000,00 €</b>

**DIRECTION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE, RENOUVELLEMENT URBAIN ET LOGEMENT  
VILLE DE REIMS**

**Liste des dossiers d'attribution de subventions  
présentés à la Commission Cadre de vie - écologie - urbanisme - aménagement et activités économiques du 17 mars 2021**

**Fonctionnement**

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant 2020 (si récurrent)	Montant 2021	
			sollicité par l'Association	Montant retenu
6819 Confédération Générale du Logement	subvention fonctionnement	800 €	1 000 €	800 €

**Subvention d'équipement**

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant 2020 (si récurrent)	Montant 2021	
			sollicité par l'Association	Montant retenu
6819 Confédération Générale du Logement	subvention investissement	---	881 €	881 €